

Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60

Mail : formation@78-91-95.ifrb.fr

Durée

3 jours (21 heures)

Horaires

9h00-12h30 / 13h30-17h00

Tarif inter

500 € HT

Public

Personnel effectuant des opérations électriques complexes en basse tension. Personnel assurant des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et des opérations de connexion et de déconnexion en présence de tension.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire répondra aux critères suivants :

- Connaissance de la langue française écrite et orale requise
- Certificat d'aptitude médicale en cours de validité

Prérequis

- Avoir 18 ans

Personne en situation de handicap

Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap reconnu.

Profil de l'intervenant

Formateur habilité et expérimenté sur les installations électriques ou ayant suivi une formation de « bases en prévention des risques professionnels » et détenteur d'un diplôme de Formateur en habilitation électrique ou d'une pratique professionnelle significative dans l'animation.

Capacité

6-10 personnes

Modalités et moyens pédagogiques

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, les participants devront :

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel, ainsi formé, l'habilitation électrique correspondante conformément à la norme NF C18-510.

CONTENU

Tronc commun

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.) ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Noms et les limites des différents domaines de tension.
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Principe d'une habilitation.
- Définition des symboles d'habilitation.
- Les rôles de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module Interventions BT générales (BR)

- Différentes Interventions BT générales les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum).
- Fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.
- Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
- Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.
- Opérations de consignation.
- Opération de dépannage.
- Opération de mesurage et essai.
- Opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BC)

- Différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Identification des différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées.
- Prescriptions d'exécution des Travaux.
- Fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
- Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour B2V Essai).
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux essais.
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une consignation.
- Opérations de consignation sur différents types de matériels.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Mise à jour le 03/01/2024

Durée

3 jours (21 heures)

Horaires

9h00-12h30 / 13h30-17h00

Tarif inter

500 € HT

Public

Personnel effectuant des opérations électriques complexes en basse tension. Personnel assurant des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et des opérations de connexion et de déconnexion en présence de tension. L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Connaissance de la langue française écrit et oral requise
- Certificat d'aptitude médicale en cours validité

Prérequis

- Avoir 18 ans

Personne en situation de handicap

Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap reconnu.

Profil de l'intervenant

Formateur habilité et expérimenté sur les installations électriques ou ayant suivi une formation de « bases en prévention des risques professionnels » et détenteur d'un diplôme de Formateur en habilitation électrique ou d'une pratique professionnelle significative dans l'animation.

Capacité

6-10 personnes

Modalités et moyens pédagogiques

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

INFORMATIONS

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Test pratique (mise en situation)

Validation des acquis :





Une attestation de formation et une proposition de titre d'habilitation seront délivrées aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.

Les participants doivent apporter leur propre équipement de protection individuelle (E.P.I.).

Recyclage recommandé tous les 3 ans selon la norme NF C18-510

Mise à jour le 03/01/2024

**Liste des Equipements de Protection Individuels (EPI)
obligatoires pendant les formations « Sécurité »**

Préparation à l'habilitation électrique BS-BE ou HO-BR-BC-B1/B2 Seule la préparation aux indices BO-HO ne nécessite aucun EPI spécifique			
Gants isolant Basse tension : Classe 00 (500 V) ou classe 0 (1000 V) 	Ecran de protection facial 	Chaussures de sécurité 	Gilet de signalisation (recommandé) 
 Pour tous niveaux exposant au voisinage : Tenue de travail couvrante (ni bras ni jambes nues), absence d'objets métalliques (gourmets, collier...). Haute tension : gants isolants spécifique classe 1,2,3 ou 4			

Les EPI doivent être en bon état et avoir été vérifiés, sous la responsabilité de l'employeur, conformément au Code du travail.

Documents à apporter en formation :

Pièce d'identité : Carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte de séjour, obligatoire pour le passage des tests

Attestation de formation initiale : Pour tous les stages de recyclage

Mise à jour le 03/01/2024